

mourrait d'épouvante s'il savait que sa tête est à la merci d'un scélérat d'aussi bas étage !...

Léopold emballa ses effets, boucla sa valise et sortit. Il alla droit chez l'entrepreneur.

Ce fut le caissier qui le reçut et qui, à cette demande : Monsieur Lantier est-il chez lui ? répondit :

— Le patron est absent, monsieur.

— A quelle heure rentrera-t-il ?

— Ce soir seulement, et fort tard...

— Vous en êtes sûr ?

— Parfaitement sûr !... Il est allé pour affaire aux carrières de Courcelles, près de Chantilly.

Léopold semblait fort contrarié. Le caissier, voyant son désappointement, reprit :

— Si monsieur veut se donner la peine de revenir demain matin, il trouvera le patron...

— Mais c'est demain dimanche.

— Justement... M. Lantier ne sort jamais dans la matinée du dimanche...

— Bien ! répliqua le complice de Pascal. Je reviendrai demain...

En quittant le caissier, il alla chercher une voiture, la ramena au passage Tocanier et fit charger ses bagages ; mais, songeant que Jarrelonge l'épiait peut-être, il se dit qu'il serait prudent de prendre quelques précautions pour opérer son déménagement.

Au lieu de donner au cocher l'adresse de la rue de Navarin il lui dit de le conduire à la gare Saint-Lazare. Là, il fit mettre ses colis à la consigne et il alla déjeuner dans un petit restaurant de la rue d'Amsterdam. Une heure après il revint avec une autre voiture, reprit ses valises et gagna la rue de Navarin.

Son nouveau domicile consistait en deux petites pièces au rez-de-chaussée. Ces pièces, ayant autrefois servi de boutique, avaient une porte sur la rue, ce qui permettrait à Léopold d'entrer et de sortir sans être vu du concierge.

Celui-ci, ayant reçu de son locataire une gratification généreuse, n'avait d'ailleurs pas le moins du monde l'intention d'espionner ses allées et venues.

Léopold resta fort peu de temps chez lui. Il se dirigea pédestrement vers les boulevards, descendit la rue Richelieu, traversa le pont des Saints-Pères, longea les quais et gagna la rue de la Harpe, ce dernier tronçon d'une voie si connue jadis dans le quartier Latin, et supprimée aux neuf dixièmes par les embellissements du nouveau Paris et l'installation du square de Cluny.

La maison portant le numéro 3 avait une allée sombre au fond de laquelle se trouvait, non moins sombre, la loge du portier. L'ex-réclusionnaire s'engagea dans l'allée et affronta la loge. Un vasistas poudreux s'ouvrit. Une voix féminine demanda :

— Qu'est-ce que vous voulez ?

— Monsieur Jarrelonge, s'il vous plaît...

— Comment dites-vous ?

— Je dis : monsieur Jarrelonge...

— Qu'est-ce qu'il faut ?

— C'est un commis voyageur...

— Connais pas...

— Il a dû emménager hier...

— Connais pas... répéta la voix féminine. Point de nouveau locataire dans la maison... Bonjour !

Et le vasistas se referma. Léopold tourna sur ses talons.

— J'en étais sûr d'avance, murmura-t-il en se retirant ; l'adresse ne pouvait être vraie, mais je voulais me rendre compte... Le drôle a cru m'échapper grâce à sa finesse consue de fil blanc... Il se trompe... Je saurai bien le retrouver... Ma soirée d'aujourd'hui est sans emploi... Jarrelonge doit songer à se faire embaucher par quelque gredin, je ferai une tournée dans les bas-fonds, et ce sera bien le diable si rien ne me met sur sa trace...

Nous laisserons l'ex-réclusionnaire à la recherche de son filou, et nous prions nos lecteurs de nous accompagner dans le cabinet du juge d'instruction Villeret, chargé de ce qu'on appelait au palais : "l'Affaire Terrys."

XX.

L'instruction marchait lentement, nous l'avons dit, et nous avons dit aussi quelles étaient les raisons de cette lenteur.

Le chef de la sûreté avait reçu mission de se rendre à Troyes et de questionner madame Lhermitte sur le caractère et les habitudes de mademoiselle de Terrys, qui pendant plusieurs années, s'était trouvée au nombre de ses pensionnaires.

Dès son retour le magistrat se rendit au cabinet de M. Villeret. Ce dernier compulsait pour la vingtième fois peut-être les papiers et les lettres trouvés à l'hôtel de Terrys, dans le cabinet du feu comte et dans l'appartement d'Honorine.

Rien ne venait l'éclairer. Rien ne le guidait. Rien n'accusait la jeune fille. Et cependant elle était coupable !... le doute à cet égard semblait impossible puisque l'empoisonnement ne pouvait se discuter, et qu'il résultait des déclarations des domestiques que mademoiselle de Terrys préparait seule les breuvages de son père.

On annonça le chef de la sûreté. M. Villeret donna l'ordre de l'introduire immédiatement. Le nouveau venu tenait à la main une liasse de papiers.

— Asseyez-vous, cher monsieur, dit le juge en lui désignant un siège. Etes-vous satisfait de votre voyage ? M'apportez-vous quelques renseignements ?

— Je vous en apporte peu ou beaucoup, cher maître...

— Peu ou beaucoup ! répéta M. Villeret. Voilà une phrase bien énigmatique... Expliquez-vous, je vous en prie !

— C'est très simple... Ou je n'ai rien recueilli ou j'ai recueilli beaucoup de choses... Cela dépend, et vous seul en déciderez...

— Vous avez vu cette institutrice ?

— Oui, je l'ai questionnée minutieusement...

— Que vous a-t-elle appris sur le caractère de mademoiselle de Terrys ?

— Rien que nous ne connaissons... Dès sa première jeunesse mademoiselle Honorine était froide, hautaine, indépendante, et tirait vanité du titre et de la fortune de son père.

— Jusqu'à quel âge est-elle restée à Troyes ?

— Jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Elle en est sortie il y a six ans, rappelée par son père qu'on ne connaissait même pas au pensionnat... Le comte venait de faire un long séjour dans les Indes, et c'est à partir du moment où sa fille a vécu près de lui qu'on a constaté chez lui un dépérissement progressif.

— Avez-vous demandé vers quelles études mademoiselle de Terrys se montrait plus particulièrement entraînée ?

— Ses goûts à cet égard n'avaient rien de féminin. Elle aimait surtout les sciences exactes, les mathématiques spéciales, la physique, la chimie.

— La physique, la chimie, dites-vous ! On n'a pourtant